

Protocole sanitaire compétition FFGOLF à date du 24 juin 2020

Distanciation physique :
2 mètres en activité physique
1 mètre en position statique

Chaque joueur doit être en possession de son propre masque et solution hydroalcoolique

Vestiaires :
Possibilité d'accéder à son casier individuel
Pas plus de 10 personnes en même temps

Pas plus de 10 personnes au même endroit au sein du golf

Autorisation de manipuler les drapeaux, râdeaux et piquet à condition de se nettoyer les mains AVANT et APRES chaque utilisation

Matériel :
Le prêt est autorisé à condition que celui-ci soit nettoyé après chaque utilisation

Le port du masque est obligatoire dans les zones intérieures

L'échange des cartes de scores n'est pas autorisé

Nous vous invitons à vérifier le protocole sanitaire de la FFGolf et du club avant toute compétition



Contactez les golfs pour plus d'informations sur leurs propres règles sanitaires

ffgolf®